la souscription au banquet. (Un bureau sera en permanence constitué, de trois heures à huit heures du soir pour les inscriptions ; 4. Proposition d'élection de nouveaux membres de la commission.

Les membres honoraires et donateurs sont tout spécialement invités à venir écouter le rapport de la commission de contrôle.

AU CERCLE HORTICOLE. — L'assemblée générale du Cercle Horticole de Roubaix aura lieu le dimanche 13 janvier, à 5 heures précises, salle Philémon, rue Pierre-Motte. Ordre du jour :1. Lecture des procès-verbaux et du courrier ; 2. Apports ; 3. Tombola gratuite pour les membres présents seulement.

UN INCENDIE DANS UN ATELIER DE MODELAGE. — Jeudi soir, vers dix heures ,un incendie a détruit en partie l'atelier de modelage de M. Louis Gillisen, rue Pierre-de-Roubaix, 78.

Un peu avant dix heures M. et Mme Gillisen furent réveillés par des coups violents frappés dans la porte de la rue et par les appels de la sonnette. Le patron du cabaret ayant pour enseigne « Au petit Jules », boulevard de Belfort, avait aperçu des flammes dans l'atelier de modelage.

En peu d'instants, tous les habitants du quartier furent sur pied et l'on organisa les secours. Sur ces entrefaites, le tocsin était sonné à l'église Sainte-Elisabeth. Aussitôt les sapeurs-pompiers se préparèrent à partir avec leurs matériel pour la rue Pierre-de-Roubaix, mais à ce moment, M. Squivée ,commissaire de police du troisième arrondissement, téléphonait au poste central de police que tout danger était conjuré.

En effet, on avait éteint le foyer de l'incendie en y jetant des seaux d'eau. Aussi les pompiers ne se sont-ils pas dérangés.

Une des nefs de l'atelier a été fortement endommagée, de nombreux outils, des modèles et plusieurs machines ont été également ou brûlés ou détériorés. Les dégâts sont évalués à 2.000 francs. Il y a assurance. Quant à la cause de ce sinistre, elle est inconnue.

LE VOL D'OBLIGATIONS DE LA RUE DU MARQUISAT. — Jeudi matin, la victime du hardi cambriolage que nous avons relaté, Mme Cacheux, demeurant rue du Marquisat, a trouvé dans la cave de sa demeure, sur le tas de charbon, les cinq obligations foncières de 500 francs, qui lui avaient été enlevées, dimanche.

Le malfaiteur, pris de remords, ou plus probablement, craignant d'être arrêté au moment où il tenterait de vendre les valeurs, qui étaient frappées d'opposition, a cru plus prudent de restituer le produit de son vol. C'est dans la nuit de mercredi à jeudi qu'il a jeté les obligations dans la cave, par le soupirail, car mercredi soir, Mme Cacheux, allant chercher du charbon, n'avait rien remarqué d'anormal.

UN ACCIDENT, GRANDE-PLACE. — Jeudi matin, vers huit heures et demie, le domestique de M. Henri Carré, quincailler, Grande-Place, se rendait dans un estaminet voisin pour y prendre son repas, lorsque, par suite d'un faux mouvement, il brisa un carreau de vitre, en ouvrant la porte et se coupa grièvement au poignet. Le sang coulait abondamment.

M. le docteur Bernard, appelé aussitôt, a constaté que le domestique s'était sectionné une artère. Après lui avoir donné des soins, il l'a fait admettre à l'Hotel-Dieu. Le blessé se nomme François Thœl, il est âgé de 40 ans et demeure rue de Mouvaux, 64.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un encolleur au service de M. Paul Lecomte, s'est blessé au pouce de la main gauche pendant son travail. M. le docteur Ballenghien, qui a examiné l'ouvrier, Alphonse Dellacherie, âgé de 55 ans, demeurant rue de Constantine, lui a ordonné huit jours de repos.

— Xavier Brunin, trieur de laines, âgé de 38 ans, demeurant rue des Charpentiers, cour Gauthier, s'est blessé en manœuvrant une balle de laine. L'ouvrier qui travaille pour le compte de M. Paul Delmasure, négociant, devra d'après l'avis de M. le docteur Delahousse, garder un repos de huit jours.

— Un peintre-vitrier, Félix Wullems, âgé de 27 ans, demeurant rue du Fontenoy, cour Daillet-Flipo, s'est contusionné à l'épaule droite, en tombant. M. le docteur Ballenghien, a examiné le blessé qui travaille pour le compte de M. Désiré Debrauwer, carrossier et lui a ordonné dix jours de repos.

— Marie Vanhoute, soigneuse âgée de 20 ans, demeurant rue Malesherbes, a été blessée à la main gauche par son métier. M. le docteur Labbe, a examiné l'ouvrière qui est occupée dans la filature de M. Charles Pollet et lui a prescrit six semaines de repos.

— Au peignage de MM. Alfred Motte et Cie, l'une des balayeuses, a été brûlée à l'avant-bras droit, par un tuyau de vapeur. L'ouvrière, Elise Vahain, âgée de 31 ans, demeurant au hameau de la Broche de fer, à Wattrelos, devra d'après l'avis de M. le docteur Leplat cesser le travail pendant quelques jours.

CHAPELLE DES CARMELITES. — Le dimanche 20 janvier, la fête du Saint-Nom de Jésus, fête principale de l'Archiconfrerie du Saint-Enfant Jésus de Prague, sera célébrée dans la chapelle des Carmélites.

Messe basse à sept heures; messe chantée à huit heures; le soir, à cinq heures ,salut solennel et sermon, par le R. P. Paillart, de la Compagnie de Jésus.

ENTERREMENTS DU VENDREDI 11 JANVIER. — M. Henri Leuridan, neuf heures et demie, église d'Hem. — M. François Kessler, neuf heures, église St-Martin.

NE MANGEZ que le beurre d'Oostcamp le meilleur, le plus fin de tous les beurres. Rue du Bois, 13, et dépôts. Frais, le kilogr., 3 fr. 80. Téléphone. On porte à domicile.

AGENDAS COMMERCIAUX pour 1901. — En vente à la librairie du *Journal de Roubaix*, 71, Grande-Rue.

Communications

ROUBAIX. — Anciens militaires belges. — La Commission administrative de la Société des Anciens militaires belges ayant servi sous le règne de Léopold Ier prie tous ses sociétaires d'assister à l'assemblée semestrielle qui aura lieu le dimanche 13 janvier à cinq heures précises, au siège de la société, chez M. Oscar Lefebvre, Brasserie des Orphéonistes, place de la Gare. La Commission compte sur tous ses membres et plusieurs communications seront faites concernant la société.

— Les Anciens militaires belges ayant servi sous le règne de S. M. Léopold Ier sont instamment priés d'assister à la réunion qui aura lieu le dimanche 13 janvier 1901, en leur local, à quatre heures et demie précises.

Orphéon « Les Rossignols », Roubaix. — Tous les membres de cette société sont priés d'assister à la répétition qui aura lieu le samedi 12 janvier, chez M. Gossye, 52, rue de Rome, à neuf heures. M. Albert Lecomte, nouveau chef compte sur tous les orphéonistes pour le prochain concert. Amende à tout absent. — Dimanche, 13 janvier, sortie des membres honoraires. Réunion au local à une heure et demie précise. 2 francs d'amende à tout absent. — Prochainement, renouvellement de la Commission. — Mardi, 15 janvier, répétition pour les membres de la section bouffe qui ont un rôle. — Répétition de huit heures à neuf heures et demie au local. — Ordre du jour : paiement des cotisations; caisse d'extraordinaire.

CROIX

UN ACCIDENT DU TRAVAIL. — Un ouvrier de la Société anonyme des produits chimiques, Louis Sadoine, âgé de 58 ans, célibataire, demeurant à Wasquehal, rangée Delescluse, est tombé sur le côté. Il est résulté de cet accident une contusion au thorax et une pneumonie traumatique qui nécessiteront, de l'avis du docteur Butin, un repos pour le blessé de trente à quarante jours.

LE CRIME DE VANDEVILLE. — Tout espoir de retrouver le mystérieux vacher, auteur de la triple tentative d'assassinat de Vandeville, n'est pas perdu et l'excès même de précautions prises par lui pourrait bien amener la justice à découvrir sa retraite. C'est ainsi que le Parquet a été amené à poursuivre ses recherches à Croix, ou demeure, on le sait, M. Louis Lefebvre, injustement soupçonné dès les premiers jours. Les habitants de la rue Verte, où demeure ce dernier, n'en sont d'ailleurs point trop surpris et nous croyons savoir qu'une nouvelle piste vient d'être découverte. Le nom mis en avant, par la rumeur publique, est celui d'un jeune homme, plus âgé, il est vrai, que Louis Lefebvre, mais ayant accompli son service militaire à Versailles et qui est disparu de Croix depuis quelques mois. On a la certitude qu'il a très bien connu Louis Lefebvre.

WASQUEHAL

TABLEAU DES CHEMINS DE LA COMMUNE. — Voici le tableau des chemins dressé au 1er janvier par l'agent-voyer cantonal : Chemins d'intérêt commun n° 143, de Wambrechies à Hem, toute la longueur sur le territoire, 6555 mètres ; n° 144 de la Madeleine à Marcq-en-Barœul et à Hem, id., 1876 mètres.

Chemins vicinaux ordinaires n°s 1, pavé de Lille, tout le chemin, 1508 mètres ; 2, pavé du Heule id., 718 m.; 3, chemin Duthoit, id., 1063 m.; 5, du Haut-Vinage, id., 2162 m.; 6, du Triez, id., 690 m.; 7, du Grand Cottignies, id., 605 ; 9, de Croix au Pile, id., 110 m.

L'ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE sur la fixation et le règlement d'alignement des chemins vicinaux ordinaires n°s 1, 2, 3, 5, 6, 7 et 9, a été clôturée jeudi après-midi. Aucune observation ni réclamation n'a été présentée. Le procès-verbal de M. Debuchy, maire de Marcq-en-Barœul, commissaire enquêteur, a conclu à un avis favorable.

COMMISSION CANTONALE DE STATISTIQUE. — M. Savreux, instituteur en retraite à Wasquehal, est nommé membre de la commission cantonale de statistique.

LANNOY

UNE DISTRIBUTION DE VETEMENTS AUX ENFANTS PAUVRES. — Jeudi après-midi, l'Union libérale a fait une distribution de vêtements à tous les enfants pauvres des écoles de la ville. A cette opération assistaient MM. Léon Boutemy, président de l'Union libérale, Parmentier, vice-président ; Verdier, secrétaire ; Jules Mulliez, Anselme Deffrennes et Emile Marsilie, membres du comité. Deux cent cinquante enfants ont bénéficié de cette distribution.

UNE CONFERENCE AU PATRONAGE. — C'est devant une salle comble où se pressaient près de cinq cents personnes, que le R. P. Le Bail a fait, jeudi soir, une conférence sur l'astronomie. La haute compétence du conférencier qui, on le sait, est licencié ès-sciences physiques, a donné à cette conférence un attrait particulier. A huit heures, M. Prudent Rapail, président de la Jeunesse catholique de Lannoy, remercie en quelques mots l'assistance et présente le conférencier qui déjà, l'année dernière, est venu causer de Lourdes dans ce même local.

Après avoir, avec beaucoup d'à-propos, réfuté les attaques dirigées le matin même contre les catholiques, par un journal régional, le conférencier, dans une causerie très documentée et à la portée de tous les ouvriers présents, fait connaître à son auditoire les différents astres du monde ; il en explique la constitution et relate ce que les études des savants nous ont appris à leur sujet.

Son récit était accompagné de projections lumineuses.

Puis, le R. P. Le Bail a fait passer, sous les yeux des assistants, une série de vues cinématographiques très intéressantes. Une quête a été faite pour les œuvres catholiques. A neuf heures trois quarts, chacun s'est retiré en emportant de cette intéressante soirée la meilleure impression.

TOUFFLERS

UNE TROUVAILLE. — Un habitant de la commune, M. J.-B. Lebrun, tisserand, a trouvé un trousseau de clefs près du Bon-Poste. Le propriétaire de ces clefs peut les réclamer au garde-champêtre, M. Jules Tonnel.

HEM

UN VOL DANS UNE BASSE-COUR. — Pendant une de ces dernières nuits, on a enlevé de la basse-cour de M. Florimond Campagne, cabaretier, deux poules et deux coqs-faisans, représentant une valeur totale de quarante francs. On ignore quel est l'auteur de ce vol.

LYS

UN ACCIDENT DU TRAVAIL. — A la tannerie de MM. Poulet, rue Jeanne-d'Arc, un lisseur de cuir, François Duquesnes, âgé de 38 ans, demeurant à Lys, s'est écorché le genou et la jambe droite en portant une charge de cuir. M. le docteur Parmentier a prescrit au blessé quinze jours de repos.

ASCQ

LES VOLS A LA GARE DE LILLE. — JUGEMENT DES INCULPES. — Nous donnons d'autre part le compte-rendu du jugement prononcé jeudi par le Tribunal correctionnel de Lille sur l'affaire des vols de la gare de Lille, dans laquelle sont compromis deux habitants d'Ascq, MM. Vilmot, principal inculpé, et Debouvry, accusé de vol et de complicité de vol. Quant au troisième inculpé, M. Delabassée, une ordonnance de non-lieu a été rendue ces jours derniers en sa faveur, par M. Delalé, juge d'instruction.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX *Maison fondée en 1835*

Cartes, Menus, Lettres de Mariage, Avis de Naissance, etc. — Exécution très soignée en Typographie, en Lithographie ou en Taille-douce. — Prix modérés. — Exécution rapide. 5

MÉDAILLÉS DU TRAVAIL

Des médailles d'honneur ont été décernées aux ouvriers et employés de notre région dont les noms suivent :

MM. Adolphe et Clotaire Desobry, à Roubaix ; Théophile Mulliez, à Roubaix ; Batteur, à Croix ; Agache et Willekens, à Lys-lez-Lannoy ; Badoux, à Touffiers.

WATTRELOS

REDRESSEMENT DU CHEMIN DES COUTEAUX. — Dans le courant de l'année 1899, le Conseil municipal de Wattrelos, saisi d'un projet d'élargissement du chemin vicinal n° 14, dit des Couteaux, en prolongement du boulevard de Metz, et aboutissant à la route du Mont-à-Leux, examina la demande qui lui était faite, et finalement, dans une délibération en date du 9 juin de la même année, chargea l'agent-voyer cantonal de Roubaix de dresser les plans du projet, à la condition expresse que la dépense serait entièrement à la charge des propriétaires riverains.

Ce projet fut dressé sur les indications du Conseil municipal : la largeur du chemin des Couteaux sera portée à vingt mètres, et le pavage sera établi sur cinq mètres. Le chemin sera régulièrement redressé, en somme ce sera un véritable petit boulevard, au lieu d'un sentier sineux et impraticable la plupart du temps, en mauvaise saison surtout.

Un arrêté préfectoral en date du 8 janvier courant soumet le projet aux formalités réglementaires de l'enquête. Les pièces, plans, profils, etc seront déposés pendant quinze jours, du 21 janvier au 4 février à la Mairie de Wattrelos, où ils seront communiqués aux intéressés. Les réclamations, observations ou remarques quelconques, contraires ou favorables au projet, seront reçues les 5, 6 et 7 février 1901, à la Mairie de Wattrelos, par M. Vincent, maire de Mouvaux, désigné par l'autorité préfectorale comme commissaire enquêteur. Le Conseil municipal délibérera enfin sur l'enquête, et le projet suivra son cours.

Il est donc probable que les travaux seront entrepris dans le courant d'avril prochain.

CHEMINS VICINAUX EN VIABILITE AU 1er JANVIER 1901. — Le tableau des portions de chemins de grande communication d'intérêt commun et vicinaux ordinaires entretenues en état de viabilité au 1er janvier 1901, sur le territoire de Wattrelos, a été réglementairement placardé hier. Voici ce tableau : Chemin de grande communication n° 9, de Bondues à Roubaix et à Herseaux, 3494 mètres (sur le territoire de Wattrelos). Chemins d'intérêt commun : n° 91, de Leers à Bousbecque, 5551 m. ; n° 112, de Croix à Mouscron, 2148 m.

Chemins vicinaux ordinaires : n°s 1, dit du Pont de Tournai, 3002 m.; 3, dit du Sartel, 640 m.; 4, dit de la Marlière, 1625 m.; 6, de St-Liévin, 688 m.; 7, de Cartignies, 1033 m.; 8, du Bas-Chemin, 1266 m.; 9, du Paradis du Ploys, 2935 m.; 10, de la Hussarde, 2071 m.; 11, de Ste-Marguerite, 1837 m.; 12, de Beaulieu, 2222 m.; 13, du Plouy, 1245 m.; 14, des Couteaux 484 m.; 15, du Mont-à-Leux, 444 m.; 16, du Trou de Fouan, 507 m.

REVISION DES LISTES ELECTORALES. — NOMINATION DES DELEGUES DU PREFET. — Par arrêté du 9 janvier courant, M. le Préfet du Nord a délégué MM. Pierre Dhallein, Charles Leman, Denis Dhallain et Jules Delcroix, pour faire partie, comme représentants de l'administration, de la commission chargée de procéder à la révision, pour 1901, de la liste électorale de Wattrelos.

COMMISSIONS CANTONALES DE STATISTIQUE. — REORGANISATION. — Par arrêté du 28 décembre 1900, MM. Henri Pollet, maire, et Charles Agache, cultivateur, sont nommés membres de la commission cantonale de statistique des cantons de Roubaix.

NECROLOGIE. — Nous apprenons la mort de M. François Kessler, ancien combattant de la guerre de Crimée, titulaire de la médaille militaire et de la médaille de Crimée, membre de la société des Sauveteurs du Nord, décédé dans sa 72e année. Ses funérailles auront lieu vendredi à neuf heures, en l'église Saint-Maclou.

IMPORTANTE CAPTURE DE CONTREBANDE.— Le sous-brigadier Georges Velly et le préposé Emile Froissard, de Wattrelos, ont attaqué, jeudi à 1 heure du matin, près de la pâture Pollet, deux individus chargés de ballots. L'un a pris la fuite en abandonnant sa charge : l'autre a été arrêté. Il a déclaré se nommer Jules Crombez, 35 ans, plafonneur, né à Herseaux, et demeurant à Croix, rue du Progrès, 8. Il a ajouté ne pas connaître son compagnon de route, ce qui est dans l'ordre des choses convenues.

Les ballots ne contenaient pas moins de 66 kil. 500 de tabac de moravie, première qualité, valeur 831 fr. 25.

TOURCOING

ÉPHÉMÉRIDES TOURQUENNOISES

11 Janvier 1206. — *Arnould I, comte de Guisnes, aïeul de Mahaut de Guisnes, meurt dans cette ville et est enterré avec pompe dans l'abbaye d'Ardre.*

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — A l'ordre du jour de la séance qui aura lieu aujourd'hui jeudi a été ajoutée la question suivante : « Immeuble Poillet-Hassebroucq ; proposition de résiliation de bail. »

LA PROCHAINE REUNION DE LA SOCIETE DE GEOGRAPHIE. — Dimanche prochain 13 janvier, une conférence, accompagnée de projections, sera donnée à la Société de Géographie par M. le docteur Carton, médecin-major, qui prendra pour sujet : « Le Bédouin, scènes de la vie de nomade ».

LES CONFERENCES DES FACULTES CATHOLIQUES. — Nous rappelons qu'aujourd'hui vendredi M. le docteur Lumière parlera de la Tuberculose.

UNE CONFERENCE A L'HOSPICE GENERAL. — « Victor Hugo, sa vie, son œuvre », tel a été le sujet traité par M. Caré, instituteur, rue du Conditionnement.

Cette causerie a été si bien mise à la portée de l'auditoire que celui-ci a suivi avec le plus vif intérêt l'entretien sur le grand poète contemporain.

Entrant dans le vif de son sujet, le conférencier fait un parallèle frappant entre Victor Hugo et Napoléon, deux grands noms qui ont dominé le siècle qui vient de finir. Parlant de la gloire et de la popularité de ces grands hommes, il montre qu'il y a antithèse entre ces deux valeurs dont l'une fut un génie destructeur et l'autre un génie bienfaisant.

M. Caré établit le bien fait par Victor Hugo en le montrant, toute sa vie, luttant pour les grandes idées de liberté, de progrès social et de bonheur universel.

C'est surtout par ses écrits que le conférencier fait voir Victor Hugo, comme l'apôtre de la justice, de la clémence et du pardon. Des extraits de ses œuvres sont lus avec beaucoup d'expression et les auditeurs éprouvent un réel plaisir à partager les sentiments généreux du grand poète. Ces lectures sont tirées de tous les genres de la littérature française abordés par l'écrivain célèbre. Dans tous Victor Hugo excelle, mais surtout dans la poésie lyrique qui atteint avec lui le haut de l'échelle littéraire.

M. Caré, voulant combattre la lecture de beaucoup de romans-feuilletons, tous plus ineptes les uns que les autres et dont se nourrissent malheureusement trop de jeunes cerveaux, cite un certain nombre d'œuvres de Victor Hugo qui peuvent être mises entre les mains de nos jeunes gens.

Comme pièces en vers, il donne : « Les Feuilles d'automne », les « Voix intérieures », les « Chants du crépuscule », les « Rayons et les Ombres », les « Châtiments », et parmi les romans : « Notre-Dame de Paris », « Quatre-vingt-treize », et les « Misérables ».

Pour terminer, le dévoué conférencier a fortement engagé son auditoire à lire les œuvres citées plus haut, pour mieux s'inspirer des idées du poète, apprendre, par suite, à devenir meilleur et à travailler dans la limite de ses forces, au perfectionnement et au bonheur de la société actuelle.

CONSEIL DE PRUD'HOMMES. — RENOUVELLEMENT PARTIEL. — Voici le texte de l'arrêté préfectoral qui a été placardé :

Voici les noms et le nombre de membres à élire, par les patrons et les ouvriers pour le renouvellement de la première série du Conseil de Prud'hommes de Tourcoing ;

Article premier. — Les listes générales des électeurs du Conseil de Prud'hommes de Tourcoing seront rendues publiques à partir du 14 janvier 1901 jusqu'au 25 du même mois inclusivement. Elles seront déposées à cet effet, à la Mairie de Tourcoing, où toute personne intéressée pourra en prendre connaissance.

Art. 2. — Dans les vingt jours qui suivront la publication, c'est-à-dire jusqu'au 14 février 1901 inclusivement, tout intéressé pourra former des réclamations contre lesdites listes. Celles de ces réclamations qui auront pour objet des inscriptions, des radiations, des rectifications, etc., seront reçues au Secrétariat de la Préfecture. Les réclamations fondées sur la capacité légale des électeurs, devront être déposées au Parquet du Tribunal civil de Lille. Toutes les réclamations seront accompagnées de pièces justificatives. Il suffira, pour être admis sur la liste des électeurs, de produire des titres authentiques constatant la qualité de Français, vingt-cinq années d'âge, trois années de domicile dans la circonscription du Conseil et l'exercice de la profession depuis plus de cinq ans.

Art. 3. — Les patrons, les contremaîtres, chefs d'ateliers et les ouvriers inscrits sur les listes électorales provisoirement arrêtées, et ceux qui y seront portés en vertu de décisions du Conseil de Préfecture et d'arrêtés du Tribunal civil, sont convoqués : 1° Les contremaîtres, chefs d'ateliers et ouvriers, pour le dimanche 24 février 1901, de neuf heures du matin à midi ; 2° Les patrons, pour le lendemain lundi, 25 février 1901, également de neuf heures du matin à midi ; à l'effet d'élire le nombre de Prud'hommes indiqué dans le tableau qui se trouve annexé au présent arrêté.

Patrons. — Un membre dans chaque catégorie : 1re Lemaire-Caullies, Joseph ; 2e Destombes, Louis ; 3e Lemettre, Victor ; 4e Delahousse, Henri.

Ouvriers. — Un membre dans chaque catégorie 1re Lefebvre, Jules ; 2e Quivron, Henri ; 3e Dumortier, Delphin ; 4e Clerson, Léon.

AUX SAPEURS-POMPIERS. — Voici la lettre que M. Masquilier, commandant des pompiers, a reçue de la société Anonyme de Traction Automobile :

« A Monsieur Masquilier, commandant de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers,

» Reconnaissants du zèle et du dévouement apporté par les hommes de votre Compagnie, lors de notre incendie, le 2 courant, nous vous remettons inclus la somme de cinquante francs pour leur caisse du Corps.

» Vos dévoués, » E. NICOLE, PAVEUR. »

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Jeudi matin il est arrivé aux Halles: huîtres 100, marée 300 kilos, harengs 500, pommes de terre 200; carottes 100, pommes 150; poires 25; poireaux 30 bottes, fromages 75 kilos.

UNE SERVANTE INDELICATE. — Dans les derniers jours de décembre, Mme veuve Vandevelde, propriétaire du café National, situé à l'angle des rues Saint-Jacques et Nationale, prenait à son service comme servante, une jeune fille d'une vingtaine d'années, une certaine Maria Salens, originaire de Bruges, (Belgique), qu'une placeuse lui avait avancée. Cette jeune fille par son caractère d'apparence paisible et son activité dans le service, avait su capter aussitôt la confiance de sa maîtresse, qui lui accordait une grande liberté dans la maison. Ces jours-ci, Maria Salens disparut furtivement, sitôt après son départ, Mlle Marie Vandevelde en montant dans sa chambre constata que le tiroir d'un meuble était ouvert, que des bijoux en or, consistant en un bracelet, d'une valeur de 125 francs, une broche de 40 francs, une bague, etc., etc., avaient disparu ; il y en avait pour une somme de 200 francs environ. La servante avait également emporté une quantité d'objets de lingerie pour femmes. Mme Vandevelde a déposé une plainte à M. Delattre, commissaire de police du 2e arrondissement. Un mandat fut lancé contre la servante infidèle, qu'on croit réfugiée à Courtrai.

UN VOL AUX HALLES. — Jeudi matin, vers six heures, un cultivateur de Bondues, M. Lepers se trouvait aux Halles, comme d'habitude, pour y vendre les produits de sa ferme, quand un habile filou, profita d'un moment où le marchand était occupé avec un client pour lui enlever un panier contenant du beurre et des œufs pour une valeur de vingt-cinq francs.

M. Lepers n'a pas voulu déposer une plainte à la police.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Dans l'atelier de M. Delattre, fabricant de navettes, rue de Mouvaux, un navetier Henri Duhayon, âgé de 39 ans, demeurant rue Solférino, a eu la cornée de l'œil gauche et les paupières brûlées par suite d'une explosion survenue à la poche du moteur à gaz. M. le docteur Bettremieux, de Roubaix, a prescrit au blessé un repos de quelques jours.

— A l'usine à gaz, un manœuvre, Jules Delescluse, âgé de 39 ans, demeurant rue Fin-de-la-guerre, cour Courbon, en soulevant un sac de coke s'est fait un effort dans le poignet droit. M. le docteur Cuisset, a conclu à une incapacité de travail de six à huit jours.

— A la filature de M. Alphonse Six rue du Flocon, une ouvrière rattacheuse, Blanche Deconinck, âgée de 17 ans, demeurant rue de Cassel, 18, a été coupée aux mains par une corde à broches. L'incapacité de travail sera de quatre jours, telle a été la conclusion de M. le docteur Vienne.

— Dans l'établissement de M. F. Masurel frères, filateurs, à Tourcoing-lez-Francs, un ouvrier teinturier, Paul Degouy, âgé de 29 ans, demeurant rue de Gand, 89 bis, a été brûlé au pied droit par la chute d'un récipient d'eau bouillante. M. le docteur Leduc a ordonné au blessé un repos de six à sept jours.

LES DEVALISEURS DE CLAPIERS. — Des malfaiteurs restés jusqu'ici inconnus se sont introduits nuitamment dans la propriété de M. Charles Tobbels, demeurant rue des Bonnets, 61, en escaladant la palissade de clôture. Dans le clapier ils ont enlevé trois beaux lapins valant trois francs pièce.

Chez le voisin, au numéro 63, habité par M. Paul Baert, les mêmes voleurs, à n'en pas douter, ont accompli le méfait semblable. Cinq beaux lapins ont été soustraits d'une caisse qui se trouvait dans la remise.

Les volés ont déposé une plainte à la police. Une enquête est ouverte.

A LA FRONTIERE. — Jeudi, dans l'après-midi, les gendarmes ont conduit à la frontière un convoi de six expulsés.

HUITRES D'OSTENDE. — Arrivages journaliers, 20 Hôtel-de-Ville, Tourcoing. — Maison T[illegible]. — Spécialité de pâtés de gibier». perdreaux, volailles, tous les jours. — Filets et sarcelles. — Téléphone 402. 73772

MOUVAUX

LA REVISION DES LISTES ELECTORALES. — La Commission spéciale s'est réunie, jeudi soir, à cinq heures, pour examiner les questions ayant trait à la revision des listes électorales.

UNE CONFERENCE POPULAIRE. — Mercredi soir, Mme Bulté, directrice de l'école des filles, a donné une conférence populaire ; le sujet traité était : « L'économie ». Des intermèdes comiques ont accompagné cette instructive conférence.

MARCQ-EN-BARŒUL

REUNION DE LA COMMISSION DE REVISION DES LISTES ELECTORALES. — La Commission municipale chargée de la révision des listes électorales a tenu, jeudi après-midi, sa première réunion, sous la présidence de M. Debuchy, maire.

EXPLOITS DE MALFAITEURS. — Les malfaiteurs ont fait une réapparition à Marcq, dans la nuit de mercredi à jeudi. Par bonheur, le succès ne couronna pas leurs opérations.

Le premier vol a été commis chez Mme veuve Jorge, tenancière de l'estaminet « A St-Bavon », au hameau du Pont ; les malfaiteurs se sont introduits dans la cabaret après avoir brisé un carreau de vitre ; ils fouillèrent toute la salle mais n'emportèrent que 25 francs de monnaie, quatre paquets de tabac et un paquet de cigares.

Chez M. Donat Montellier, fondeur, un carreau de vitre a été démastiqué ; on n'a constaté la disparition qu'd'un paquet de cigarettes de 0 fr. 40.

LILLE

LE 103e DINER DE LA « BETTERAVE ». — Le cent troisième diner de la Betterave (Nord et Pas-de-Calais), a réuni chez Ronceray 97 convives, élite de la colonie septentrionale de Paris, sous la présidence de notre confrère Edouard Noel, qui, pour ses débuts, a prononcé un humoristique discours... en vers, souhaitant

...En ce siècle, où s'ouvre l'espérance,
De grandes choses, de grands progrès pour la France ;
Que des hommes nombreux de nos pays du Nord
Contribuent, pour leur part, à ce vaillant effort :
Qu'ils fassent prospérer nos Arts, notre Industrie,
Nos Commerces... Qu'ils soient de la grande patrie
Les défenseurs ardents, les serviteurs toujours
Brûlant des mêmes feux et des mêmes amours !

Le président a porté pour finir un toast chaleureux aux villes du Nord récemment décorées qui « font à la France une frontière d'honneur ».

Au concert qui a suivi le banquet, gros succès pour: Mme Landouzy, dans un thème varié écrit pour elle par Saint-Saëns et dont la Betterave a eu la primeur, et Mlle Baux, de l'Opéra-Comique ; Mlle Lormont, du Lyrique ; Mlle Aumont, des concerts de Paris ; Mme Karl, M. Bartet, de l'Opéra ; le ténor Maugwière-Chepfer, de la Boîte à Fursy ; l'impeccable violoniste Soudant, soliste des Concerts Lamoureux ; le pianiste compositeur Estyle ; Marcel Legay, dont la chanson « Le Mineur », paroles de F. Lefranc, a été acclamée.

Il est question, pour cette année, d'une grande représentation septentrionale sur une scène parisienne et d'une exposition d'œuvres de nos artistes du Nord et du Pas-de-Calais.

L'ECOLE DES ARTS ET METIERS DE LILLE. — Ainsi qu'on a pu le voir d'autre part, la commission de l'armée, sur le rapport de M. Alicot, a adopté le projet de loi tendant à conférer la dispense édictée par l'article 23 de la loi de 1889 aux élèves de l'Ecole des arts et métiers de Lille nouvellement créée.

L'AFFAIRE MULTIER. — L'affaire Multier va revenir sur l'eau. D'après un journal de Paris, à qui nous empruntons les renseignements ci-dessous, que nous reproduisons à titre documentaire, M. de Cosnac, juge d'instruction, va, d'ici à la fin de la semaine, clore sa procédure.

» L'instruction a été longue, puisqu'elle a duré onze mois. Des quarante et quelques pièces argués de faux par le mémoire, M. de Cosnac n'en a retenu que cinq ou six se rapportant à des sommes insignifiantes, et encore la falsification est-elle douteuse. Ce sont des mémoires d'heures de travail faites par des ouvriers et où les chiffres ont été surchargés, peut-être pour faire droit aux réclamations des intéressés.

« M. et Mme Multier sont mandés une dernière fois chez le juge, qui, après les avoir entendus, rendra son ordonnance définitive vendredi ou samedi. »

NECROLOGIE. — On annonce la mort de M. Edouard Martin-Legrand, ancien libraire-imprimeur, rue Gambetta, à Lille.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du jeudi 10 janvier 1901
Présidence de M. Martin, vice-président

LES VOLS A LA GARE DE LILLE

On se rappelle le bruit causé par cette affaire, lors de l'arrestation de l'auteur des vols commis depuis si longtemps à la gare de Lille. Ces faits se passaient presque quotidiennement depuis quinze mois, et c'est par le plus grand des hasards que, deux fois de suite, le coupable a été arrêté ; la première fois, on ne l'avait pas maintenu en état d'arrestation, tellement on croyait peu avoir mis la main sur quelque grosse entreprise.

Deux inculpés seulement ont été renvoyés devant le Tribunal correctionnel, par M. le juge d'instruction Delalé ; c'est d'abord l'auteur principal de ces vols, Louis Vilmot, âgé de 35 ans, employé en qualité de peintre aux ateliers du Chemin de fer, à Hellemmes, et demeurant à Ascq, contour du cimetière ; Wilmot seul est encore détenu ; l'autre a été mis en liberté provisoire ; c'est un voisin de Wilmot, Jean Debouvry, 40 ans, retenu comme complice par recel. Un troisième individu, voisin de Wilmot également, et retenu d'abord comme complice, Henri Delabassée, a bénéficié d'une ordonnance de non-lieu. Les deux prévenus sont bien notés et n'ont jamais été condamnés.

M. Guilman, commissaire spécial à la gare de Lille, dépose le premier. Le samedi 1er décembre, dans la soirée il fut avisé qu'un employé de la Compagnie venait d'être arrêté en flagrant délit de vol : on l'avait vu rôder autour de la salle des bagages, et tout-à-coup fourrer, sous sa blouse, un colis postal, subrepticement enlevé. Le voleur n'était autre que Wilmot, qui, nous l'avons dit, était au service de la Compagnie du Nord, travaillant dans l'atelier de peinture à Hellemmes : il était à ce moment sept heures du soir environ, et Wilmot venait de rentrer de son travail par le train spécial, dit « train des Zoulous », qui, chaque soir, ramène les ouvriers à la fermeture des chantiers. M. Guilman vu l'heure tardive, remit l'homme en liberté, renvoyant l'enquête au lendemain ; cette enquête fut faite par un de ses collègues, appelé également comme témoin.

M. le Président fait préciser à M. Guilman dans quelles conditions a été commis le vol-révélateur, et lui demande par suite de rapporter la déclaration faite par M. Catel, chef de la grande vitesse. M. Catel a parfaitement remarqué Wilmot s'approcher d'un chariot, mettre sous sa pèlerine un objet volumineux : il l'arrêta sur le fait. L'objet volé était un carton rectangulaire, contenant de la lingerie et portant l'inscription bien apparente : « Valeur, 50 francs. »

Nous passons maintenant à l'enquête de M. Lavanne, commissaire spécial, enquête qui a amené la découverte de la série innombrable de vols commis depuis dix-huit mois. M. Lavanne se transporta quelques jours après à Ascq, et là, il apprit, par une personne digne de foi, que les quantités d'objets volés par Wilmot à la gare avaient été enfouis par lui dans la nuit du 1er au 2 décembre ou du 2 au 3, dans un jardin voisin. Mme Delbassée lui avoua qu'elle et son mari avaient aidé à cet enterrement ; Debouvry lui aussi, avoua que les objets se trouvaient dans son jardin. Les coups de pioche firent retrouver cinq valises, deux caisses, cinq sacs de lingerie, trois corbeilles, des boîtes et des cartons en quantité, pour un poids total dépassant 500 kilogs ! En outre, dans un tas de fumier, on découvrit une bicyclette.

FEUILLETON DU 12 JANVIER 1901 N° 215

LA FÉE DU GUILDO

par Pierre SALES

QUATRIÈME PARTIE

XXIV

Le Mail-Coach

Après Saint-Briac, il fallut demander des explications à Raymond de Kermeric pour rejoindre la route du Guildo. Arnold commençait à avoir des doutes sur le chemin.

Raymond, jusqu'alors, était demeuré froid, correct, cloué à sa place, entre Naïc et M. Champagney père, souriant du bout des lèvres, des folies de Joe et d'Arnold.

Il se leva pour donner le renseignement nécessaire au vicomte de Preuilly, puis retomba dans son attitude indifférente, semblant vraiment ne pas attacher plus d'importance à cette excursion qu'à toute autre qu'on aurait pu faire dans les environs.

Et cependant il allait au Guildo, et plus on en approchait, et plus il se disait que la femme assise contre lui, avec cette douce figure aux grands yeux bruns, ne pouvait pas ne pas être sa victime d'autrefois.

Mais Naïc ne parvenait pas à conserver son calme, elle, et son cœur se gonflait sans cesse, à des embranchements de petits chemins, à des chaumières, à des fermes, à des débits de cidre qui lui rappelaient sa jeunesse, à des arbres, de simples bornes...

Oh !